

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, tenue le lundi 1 décembre 2025, à 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, au 87, rue Principale, à Granby (Québec) J2G 2T8.

SONT PRÉSENTS :

M ^{mes} les conseillères et	Stéphane Giard	Paul Goulet
MM. les conseillers	François Lemay	Geneviève Rheault
	Alain Lacasse	Denyse Tremblay
	Sophie Séguin	Félix Dionne
	Cédric Beauregard	Catherine Baudin

formant le quorum sous la présidence de la mairesse, M^{me} Julie Bourdon.

Sont également présents : le directeur général, M. Gabriel Bruneau, la directrice générale adjointe, M^{me} Josée Lamoureux, la greffière adjointe, M^e Sabrina Béland, la trésorière, M^{me} Sylvie Chouinard et la trésorière adjointe, M^{me} Marie-Pier Pothier.

Dépôt

Avis de convocation – Dépôt et rapport verbal

Soumis : rapport verbal de la greffière adjointe indiquant que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été notifiés à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux et qu'elle est régulièrement tenue selon la loi.

2025-12-1037

Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Il est : proposé par le conseiller Stéphane Giard
appuyé par le conseiller Paul Goulet

d'ouvrir la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

2025-12-1038

Publication du document explicatif dans un journal – Budget 2026 et programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT le sommaire des Services juridiques, sous le numéro SJ-2025-136;

CONSIDÉRANT l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

Après étude et considération :

Il est : proposé par la conseillère Denyse Tremblay
appuyé par la conseillère Catherine Baudin

que soit publié le document explicatif du budget pour l'année 2026 et le Programme triennal d'immobilisation PTI 2026-2027-2028 dans le journal La Voix de l'Est ou dans tout autre journal diffusé sur le territoire de la ville, au lieu de sa distribution à chaque adresse civique, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*; et

d'autoriser la dépense à même le fonds d'administration, tel qu'en fait foi le certificat du trésorier numéro 621-2025, en date du 25 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028, lequel prévoit, pour chacune des années, les dépenses suivantes :

Nature des actifs	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation			
	Programme triennal			
	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Totaux
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	22 204 000	12 220 000	10 373 000	44 797 000
Purification et traitement de l'eau	2 842 410	54 230 000	230 000	57 302 410
Épuration des eaux usées	10 875 900	5 104 750	9 678 750	25 659 400
Réseaux d'eau et d'égouts	2 580 000	2 995 000	3 027 000	8 602 000
Autres infrastructures	5 817 000	715 000	2 605 000	9 137 000
Édifices administratifs	625 000	0	0	625 000
Édifices communautaires et récréatifs	3 949 000	30 000	15 000	3 994 000
Véhicules	5 085 000	0	0	5 085 000
Ameublement et équipement de bureau	730 000	750 000	750 000	2 230 000
Machinerie, outillage et équipement	980 000	0	0	980 000
Autres actifs non capitalisables	3 411 500	0	0	3 411 500
TOTAL	59 099 810	76 044 750	26 678 750	161 823 310
	Programme triennal			
	Année 2026	Année 2027	Année 2028	Totaux
Modes de financement permanent				
Emprunts à long terme	5 717 500	8 600 000	8 875 000	23 192 500
Emprunts à long terme - riverains	0	0	0	0
Emprunts à long terme - part Ville pour les projets subventionnés	15 163 360	0	0	15 163 360
Emprunts à long terme - part Ville pour les projets liés aux usines	2 373 650	58 649 750	12 108 750	73 132 150
Subventions gouvernementales	19 054 300	0	0	19 054 300
Sommes à être transférées à l'état des activités d'investissement :				
- Autres	6 700 000	4 400 000	1 350 000	12 450 000
Fonds de roulement et autres fonds	4 480 000	4 395 000	4 345 000	13 220 000
Autres, fonds réservés	5 611 000	0	0	5 611 000
Total	59 099 810	76 044 750	26 678 750	161 823 310

Adoptée à l'unanimité

2025-12-1041 **Période de questions des citoyens et des citoyennes**

Aucun citoyen ni citoyenne dans la salle ne s'adresse au conseil municipal pour une question et aucune question écrite n'a été reçue.

2025-12-1042 **Levée de la séance**

Il est : proposé par la conseillère Catherine Baudin
appuyé par la conseillère Sophie Séguin

de lever la séance. Il est 19 h 19.

Adoptée à l'unanimité

Julie Bourdon, mairesse

M^e Sabrina Béland, greffière adjointe